

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Art

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Création, textes et langages

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La Licence *Arts* proposée par l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) fédère plusieurs parcours artistiques. À partir d'une seule filière arts plastiques au départ en 1978, elle propose aujourd'hui trois parcours de formation : *Arts plastiques* (AP), *Arts du spectacle* (AS) et *Histoire de l'art* (HA).

Elle se caractérise par une articulation de la pratique artistique avec la théorie de l'art. Cela est habituel pour les arts plastiques à l'université, mais le fait que ce positionnement concerne aussi les arts du spectacle qui ne se limitent pas ici aux seules « études » théâtrales et cinématographiques, est un élément qui donne à cette formation une dynamique transdisciplinaire, offrant une transversalité des approches et des croisements des moyens d'expression. Il s'agit d'une formation généraliste qui ne cherche pas d'emblée à spécialiser les connaissances mais qui témoigne cependant d'un ancrage dans les milieux de l'art, notamment grâce à l'implication d'intervenants professionnels.

Analyse

Objectifs

Les objectifs sont clairement exposés en matière d'acquisition de connaissances historiques et théoriques (ouvrant à des compétences analytiques, critiques et synthétiques) articulées avec la pratique artistique et en relation avec les milieux professionnels. Au terme des parcours *Arts Plastiques* (AP) et *Arts du Spectacle* (AS), le diplômé est en mesure de mener et de théoriser une pratique artistique personnelle transdisciplinaire, par sa double compétence pratique et théorique.

Les débouchés naturels de la formation sont :

- l'enseignement dans le primaire, le secondaire (vers le master MEEF) et dans le supérieur pour ceux qui poursuivent la recherche ;
- des emplois dans des structures culturelles publiques ou privées : métiers de la culture et du spectacle, de la documentation, de la programmation ou de la production, ou encore critique d'art, musées, des centres d'art et des galeries, du patrimoine, et de la médiation ;
- les métiers de la création : poursuite d'une pratique artistique, design graphique, comédien... ;
- des emplois indépendants, art-thérapie... ou autour de projets innovants, très variés mais parfois sans rapport direct avec une formation artistique, ce qui laisse penser que les compétences acquises sont très transposables. Un point fort qui mériterait d'être développé.

On notera qu'en AP et AS, de nombreux étudiants s'arrêtent à la fin de la licence 3 en raison de la précarité du marché du travail.

Le parcours *d'Histoire de l'art* (HA) propose des objectifs plus académiques : à l'issue de leur formation les étudiants auront abordé un large spectre de connaissances sur les arts, allant de la préhistoire jusqu'à nos jours et ouvert sur d'autres aires culturelles. Maîtrisant le vocabulaire technique, ils seront capables d'analyser les œuvres et de les resituer dans leur contexte historique et socio-économique, mais aussi de construire une problématique ou d'effectuer une recherche bibliographique.

Organisation

Depuis 2012, le parcours AS se divise en options, études cinématographiques et audiovisuelles (ASC) et études théâtrales (AST) principalement, mais aussi arts de la marionnette (ASM) et arts du cirque (ASQ) - ces deux dernières sont en partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette de Charleville-Mézières (ESNAM) et le Centre National des Arts du Cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne. Pour les parcours ASM et ASQ, la mutualisation des enseignements respectivement avec l'ESNAM et le CNAC, permet à certains étudiants de suivre les mêmes cours que les étudiants de ces écoles qui aspirent à être marionnettistes et cirassiens.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) d'Amiens est aussi en convention avec l'Unité de Formation et de Recherche(UFR) « Arts ».

A la différence de ceux d'HA, les enseignements en AP ou AS, s'articulent avec une pratique artistique personnelle qui est interrogée et située historiquement et théoriquement. Toutefois, en comparaison des écoles d'arts, l'université ne peut offrir les mêmes moyens et ne permet pas le même développement d'une démarche artistique. Le peu de relation avec l'École Supérieure d'Art et de Design (ESAD) qui partage les locaux actuellement est regretté dans le dossier. La collaboration étroite existe en AS avec l'ESNAM et le CNAC, sous la forme d'un conventionnement.

La structure de la formation est bien lisible, et favorise d'éventuelles passerelles d'un parcours à l'autre, pour éviter tout enfermement disciplinaire (conformément aussi à l'évolution des pratiques artistiques contemporaines). Elle est organisée en quatre UE sur le six semestres, pour chacun des trois parcours :

L'UE1 est un tronc commun qui traite de questions d'histoire, d'esthétique et de théorie de l'art. Il institue déjà, en lui-même, une transversalité qui facilite d'ailleurs les éventuelles réorientations à l'intérieur de la mention. Toutefois cette UE 1, la seule commune à tous, ne comporte que des CM à très gros effectifs, ce qui la rend assez indigeste. Il serait souhaitable d'articuler certains de ces cours magistraux à des travaux dirigés (TD).

L'UE2 dispense des fondements disciplinaires théoriques de manière spécifique selon les parcours.

L'UE3 est composée de cours de théorie (HA, AP, AS) et d'ateliers pratiques (AP, AS).

Enfin l'UE4 rassemble, à chaque semestre, la langue vivante, la méthodologie documentaire et informatique, un module de sensibilisation au monde du travail (au semestre 6) et un module libre qui, par fléchage, permet aux étudiants de faire une sorte de « parcours bis ».

Signalons (pour AP) en licence 3 le module optionnel « didactique », préparant au master MEEF.

Dans le tableau des UE donné en annexe, il manque les intitulés des cours pour que l'on puisse se faire une idée précise du contenu de chaque parcours.

Positionnement dans l'environnement

En interne l'intégration dans le champ *Création, textes et langages* est peu effective du fait de l'éloignement géographique des autres formations mais leur déménagement annoncé va permettre une proximité susceptible de promouvoir une plus large transdisciplinarité.

La formation est adossée à deux équipes de recherche : CRAE (Centre de Recherches en arts et en esthétique) et TRAME (Textes, Représentations, Archéologie, Autorité et Mémoire).

En plus des partenariats déjà mentionnés (CNAN et ESNAM) des conventions ont été établies avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR).

Les partenaires culturels sont nombreux. La formation est très ouverte sur la scène culturelle de la région. Les étudiants sont incités à voir de nombreux spectacles et expositions grâce à toute une série de dispositifs, comme pour les étudiants d'AS, le Pass 10 spectacles, l'accès au Festival International du Film d'Amiens, et des tarifs préférentiels. Les partenaires culturels régionaux sont très actifs, qu'il s'agisse du FRAC, du Musée de Picardie, de la Maison de la Culture (un PAST de la formation y est en résidence), mais également de la Maison du Théâtre, le Safran, du Cirque Jules Verne, du Ciné Saint-Leu, du FIFAM (Festival International du Film d'Amiens), des Archives départementales, de la Bibliothèque Municipale, de la Maison de l'Architecture, de l'Inventaire Général du Patrimoine, de la Maison de la Culture, ainsi que des associations et des compagnies théâtrales.

Des partenaires nationaux également témoignent du rayonnement plus large de la formation : le Musée Matisse au Cateau-Cambrésis, le Palais des Beaux-Arts de Lille, le musée de la Renaissance à Écouen et le musée du Petit-Palais à Paris.

Le conventionnement depuis 2012 avec trois écoles d'art (CRR, ESNAM, CNAC) contribue à l'inscription de la formation dans le champ artistique professionnel. La formation se distingue des formations voisines par son approche résolument théorico-pratique et plus encore transdisciplinaire. Avec le passage à la région Hauts-de-France, la formation la plus proche est celle de Lille 3 (celles d'Artois et de Valenciennes sont peut-être davantage orientées vers le patrimoine).

Signalons un partenariat original avec une école d'ingénieurs et un projet de collaboration avec l'UFR de Sciences de l'UPJV et avec l'Université Technologique de Compiègne.

<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe, très diversifiée, se compose de vingt-trois enseignants chercheurs (EC), deux professeurs agrégés (PRAG), huit professionnels associés (PAST), ainsi que d'une soixantaine de vacataires et doctorants. La place importante des vacataires dans la formation permet d'offrir une large palette de cours professionnels mais elle est aussi révélatrice d'un encadrement en titulaires insuffisant. Le sous-encadrement des étudiants est frappant en raison de la très nette augmentation des effectifs et des lourdes charges administratives qui incombent aux enseignants-chercheurs (au détriment de leur recherche). C'est une équipe pédagogique soudée, qui travaille de manière collégiale et se réunit souvent en intégrant les chargés de cours et les doctorants aux débats du département. Tous les enseignants, quel que soit leur corps, assurent des enseignements en licence, souvent dès la licence 1. Chaque département est dirigé par un enseignant-chercheur (assisté par un adjoint en AS).</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Le tableau présenté en annexe permet de faire le constat suivant : Sur la cohorte de 380 inscrits en licence 1 en 2011-2012, 136 ont obtenu la Licence en troisième année (L3) en 2013-2014 ; sur la cohorte de 371 inscrits en licence 1 en 2012-2013, 114 ont obtenu la licence en L3 en 2014-2015 ; soit environ 30 %. Situation habituelle pour de telles formations, les effectifs sont en augmentation en AP et AS, mais on observe un fort taux d'abandon en licence 1 (entre 30 et 50 %). Les effectifs sont plus stables en licence 2 et licence 3. En AST la stabilité est meilleure qu'en ASC. Elle est encore supérieure en HA, mais avec des petits effectifs. En AP, les effectifs « pléthoriques », selon le dossier, sont en forte augmentation entre 2012 et 2015, mais on déplore une centaine d'abandons chaque année en licence 1. Cependant, après ces fortes pertes, le taux de réussite est élevé en licence 3. La réussite des étudiants de licence 1 doit devenir une priorité (ex : sur les 204 inscrits en licence 1 en 2013, seuls 58 d'entre eux s'inscrivent en licence 3 en 2015, soit 28 %, auxquels il faut retrancher au moins 20 % d'échec pour obtenir ensuite le nombre total de diplômés (qui n'est pas précisé). En AS, les effectifs sont assez proches de ceux d'AP, avec davantage d'étudiants en cinéma qu'en théâtre. On observe un bon taux de réussite en licence 3 en théâtre mais une baisse importante en 2015 (60 % contre 85 % en 2014). Le taux de réussite en cinéma en licence 3 est inférieur (46 % en 2015). En HA, qui semble un parcours moins attractif que les précédents (un quart seulement d'inscriptions en licence 1 par rapport aux parcours d'AP et d'AS en 2015), on constate une baisse d'environ un tiers des effectifs depuis 2012, mais avec de bons taux de réussite en licence 3 (entre 70 et 90 % sur les trois dernières années), et moins d'abandons en licence 1. Ne faudrait-il pas plutôt réduire le nombre d'inscrits en licence 1 plutôt que de le voir augmenter (425 en 2014-2015 et 539 en 2015-2016), en privilégiant, par exemple, ceux qui, ayant suivi les options artistiques au lycée depuis la seconde, témoignent d'une réelle motivation ? La politique de communication active et efficace, ainsi que des actions menées avec les lycées et le rectorat ne devraient-ils pas être orientés dans ce sens ? Ne s'occuperait-on pas mieux des étudiants si leur nombre était davantage en rapport avec les capacités d'accueil et d'encadrement ? La poursuite peut se faire en master (<i>Recherche</i> ou MEEF) et pour quelques-uns en école d'art ou FEMIS (une des plus prestigieuses écoles de cinéma). En effet cette licence <i>Arts</i> ne se substitue pas à une formation artistique plus professionnelle qui nécessite une maîtrise technique à plus long terme et un accompagnement plus pointu. Les données sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études sont insuffisantes. Les enquêtes menées par le bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP) ne sont pas significatives car le nombre de répondants est trop faible. Il n'y a pas d'enquêtes internes non plus en raison des effectifs élevés et du manque de personnel administratif dédié. Il aurait été intéressant de connaître notamment le nombre d'étudiants de licence 3 intégrant ensuite un master à l'UPJV.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Comme dans tous les secteurs universitaires, la formation est soutenue par deux équipes transdisciplinaires qui définissent sa politique de recherche (le CRAE, Centre de Recherches en Arts et Esthétiques, et TRAME, Textes, Représentations, Archéologie, Autorité et Mémoire, de l'Antiquité à la Renaissance). Point positif, les PR, MCF et MCF HDR (habilités à diriger des recherches) sont tous impliqués dans les enseignements de la licence, ce qui permet aux étudiants d'être sensibilisés très tôt à la recherche et d'assurer une continuité avec le master. L'ouverture sur la recherche se fait aussi, dès la L3, grâce à des interventions des enseignants du master et de l'implication des étudiants dans des projets artistiques et scientifiques (colloques, performances, expositions ou projets de médiation).</p>

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation est satisfaisante du fait de la part importante de cours assurés par des artistes et professionnels, du fait aussi des liens étroits tissés avec la scène artistique amiénoise (sous forme notamment de rencontres hebdomadaires avec des professionnels du cinéma ou du théâtre qui font l'objet d'une évaluation en licence 2 et licence 3 pour le parcours AS) et plus spécifiquement pour le parcours ASC, la mutualisation des moyens avec les écoles de la région qui pourrait servir d'exemple de piste à explorer dans les autres parcours.

Le module de sensibilisation au monde du travail au semestre 6 permet aux étudiants de se projeter dans un devenir professionnel. Il est précédé au semestre 3 par le module PPP (Projet Professionnel Personnel). Mais peut-être leur meilleure articulation avec le stage obligatoire d'une semaine (non évalué) qui doit être fait au cours de la licence, ainsi qu'un accompagnement des étudiants plus personnalisé et plus suivi, permettraient-ils de mieux les aider dans leur orientation professionnelle.

La formation continue est de plus en plus présente dans la mention et c'est un des points forts de ce dossier.

Elle l'est d'un point de vue administratif depuis la mise en place de l'autonomie de l'université par le recrutement d'étudiants pouvant être pris en charge par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé par l'Etat) ou par le Conseil Régional et Pôle Emploi. Ce repérage des étudiants à inscrire en formation continue permet d'augmenter les fonds propres de l'UFR.

Elle l'est d'un point de vue stratégique par la présence d'une ingénieure de recherche du Service de Formation Tout au Long de la Vie (SFTLV) dans les locaux de l'UFR, deux fois par semaine.

Elle l'est d'un point de vue pédagogique

- par l'existence du master ROME (*Régie des œuvres et montage d'expositions*) qui constitue une poursuite d'études possible ;

- par l'existence de deux DU (diplômes universitaires) :

- le DU de *Création en bandes-dessinées*, complément de formation pour les étudiants en licence 2 et licence 3 d'AP, et qui a vocation à devenir une licence professionnelle,

- et le DU *Métiers du spectacle vivant* ;

- ainsi que par celle également de trois certificats sur le numérique, mis en place en 2015 et agréés par l'Assurance Formation des Activités du Spectacle (AFDAS), soutenus par le Conseil Régional et destinés principalement aux artistes en formation (la *Photographie numérique pour les artistes, Arts vivants et arts visuels face au numérique* et *Nouveaux médias, nouvelles écritures, nouveaux financements*). Un quatrième doit ouvrir en 2016 dans le domaine musical.

Dans le même esprit, les validations d'acquis d'expérience (VAE) sont encouragées. Chaque année plusieurs jurys de VAE se réunissent pour valider un niveau licence 3, master 1 ou master 2, afin d'obtenir un diplôme et / ou d'intégrer une spécialité de master ou un doctorat.

Vu la forte implication des professionnels dans la formation, leur représentation dans les instances décisionnelles pourrait être plus importante.

Place des projets et des stages

Le travail se fait souvent autour de projets théoriques (HA) ou théorico-pratiques (AS, AP), individuels ou en groupe avec des comités de pilotage spécifiques pour chacun d'entre eux et leur place est importante dans la formation en licence 3. Le stage d'une semaine entre le semestre 3 et le semestre 6 est un peu court mais les effectifs importants de la licence ne permettent pas facilement aux étudiants de trouver un stage plus long dans la région

Place de l'international

La place de l'international pourrait être encore intensifiée. Pour les cinq dernières années, pour toute l'UFR (licence et master) une soixantaine d'étudiants sont partis en mobilité sortante (pour autant d'entrants) dans le cadre des accords Erasmus+ et des conventions bilatérales. L'augmentation des échanges étudiants et des mobilités enseignantes dynamiserait la formation.

Certains points positifs doivent être mentionnés, comme la revalorisation de la place des langues (1h30 par semaine afin de viser le niveau B2, choix entre l'anglais, l'allemand et l'italien destiné plus spécifiquement au parcours HA). C'est un PRAG d'anglais à temps plein qui coordonne les cours de langues. La formation au TOEIC est proposée en liaison avec la Maison des langues tous les semestres pairs. Un partenariat a été conclu avec la Faculty of Arts de Brighton en Angleterre en 2013-2014.

Certains PAST très impliqués font bénéficier les étudiants de leurs réseaux internationaux. Le partenariat avec l'Université Fédérale de l'État de Rio de Janeiro au Brésil semble particulièrement actif et les étudiants en AST de la licence sont incités à postuler à une codiplômation en master théâtre

Dans le parcours HA, des voyages sont organisés régulièrement, notamment un voyage annuel dans une ville européenne au printemps en licence 3, suivi d'un montage d'exposition au retour. Des voyages sont aussi organisés en Belgique à l'occasion de grandes expositions. Le caractère frontalier de la région pourrait être davantage exploité, comme une source d'échanges.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le tronc commun permet les réorientations. Mais le taux de réussite est faible (voir plus haut à la rubrique « effectifs »). Des dispositions ont été prises qui vont dans le bon sens, en matière d'aide à la réussite en licence 1 : semaine de pré-rentrée, encadrement, cours de soutien en langue française pour les étrangers et les étudiants en difficulté, séances de tutorat, y compris en informatique, dédoublement des groupes d'atelier et de travaux dirigés (TD), permanence hebdomadaire des enseignants-chercheurs, réorientations facilitées à l'intérieur de la mention.</p> <p>Les collègues sont conscients de la nécessité de repenser l'organisation des CM de plus de 500 étudiants en amphithéâtre pour les cours magistraux transdisciplinaires du tronc commun afin de les rendre plus digestes. Ces effectifs trop importants peuvent être un frein à la réussite, d'autant qu'ils ne sont pas couplés avec des TD.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Vu la nature de la formation et son articulation avec la pratique artistique (notamment dans le travail d'atelier), l'enseignement est essentiellement en présentiel. Des modalités adaptées sont prévues pour répondre aux besoins spécifiques en fonction des parcours (situations de handicap, salariés, sportifs...).</p> <p>Des cours spécifiques sur le numérique, en particulier sur l'infographie sont proposés (notamment pour la formation continue dans les DU).</p> <p>L'acquisition récente de moyens technologiques importants, grâce à un plan pluriannuel d'investissement depuis 2012 rend l'UFR compétitive sur le plan national et favorise les projets des étudiants (logiciels, ordinateurs, caméras, appareils photos, capteurs, projecteurs, écrans, studio de prise de vue, studio son, projet d'une salle de répétition et de spectacle).</p> <p>Certains enseignements prennent la forme de <i>workshops</i> et les travaux artistiques sont présentés dans un espace d'exposition qui les met en situation. Les contenus d'enseignements sont ouverts au numérique et à la transmédia pour s'adapter aux mutations rapides de la création artistique et les étudiants ont la possibilité de passer le C2I.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est conforme aux attentes du diplôme. Les modalités d'évaluation de chaque module sont précisées aux étudiants en début de semestre. Le contrôle continu constitue la principale modalité d'évaluation pour les cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) théoriques et TD d'ateliers pratiques. Des examens terminaux sont prévus pour les étudiants dispensés d'assiduité.</p> <p>Les jurys ont lieu trois fois par an. Ils sont constitués de trois à cinq enseignants-chercheurs et présidés par le responsable de chaque parcours. Étant donné la part importante des professionnels dans la formation, il serait cohérent que l'un de leurs représentants siégent également en jury.</p> <p>Un jury annuel de VAE a également été mis en place avec trois enseignants-chercheurs et deux professionnels (un titulaire et un suppléant).</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Ce point n'est pas assez développé. L'équipe pédagogique est bien-sûr attentive aux résultats des étudiants mais il n'a pas été mis en place un portefeuille de compétences à l'UFR des arts. Ceci est à prévoir pour le suivi.</p> <p>La présentation des tableaux donnés dans les suppléments au diplôme est confuse et les annexes descriptives au diplôme sont incomplètes.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi est effectué par le BIOIP. Un suivi annuel et sur trois ans devrait être mené en interne pour être efficace, mais sur une traçabilité insuffisante, qui ne permet pas d'avoir des informations significatives. Là encore, les moyens administratifs sont insuffisants.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il y a actuellement peu de procédures d'autoévaluation. En outre, l'évaluation des enseignements par les étudiants repose sur un formulaire central inadapté à la formation.</p> <p>Mais était annoncée, pour l'automne 2016, la création d'un conseil de perfectionnement annuel élu pour trois ans composé de trois professionnels, trois enseignants-chercheurs, deux étudiants (élus pour un an). Il n'est pas précisé si les</p>

trois enseignants-chercheurs seront les trois responsables de parcours mais leur présence semble indispensable. Une modification a été prévue de la composition du conseil de perfectionnement (très proche de celle du conseil de gestion) pour l'ouvrir davantage à des personnalités du monde de la culture et de l'industrie. Le dossier d'autoévaluation, dont on ne peut que saluer la richesse et la précision, a été rédigé collectivement de septembre 2015 à juin 2016.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation transdisciplinaire s'appuie sur un domaine artistique cohérent et les mutualisations favorisent la transversalité pour d'éventuelles réorientations mais aussi pour une approche plus ouverte.
- Une licence a sa place sur le plan régional et national notamment par un réseau de partenariats avec des institutions culturelles.
- La formation a su s'adapter aux mutations techniques et numériques des pratiques artistiques actuelles.
- L'équipe enseignante est soudée et travaille de manière collégiale.
- Le lien à la pratique et aux milieux professionnels est garanti par des professionnels fortement impliqués dans la formation.
- La formation continue est une préoccupation forte.

Points faibles :

- Le taux d'abandon en licence 1 demeure important (environ 50 %) et le taux de réussite à trois ans est faible : entre un tiers et un quart des étudiants inscrits en licence 1 seulement valident leur licence 3.
- Le suivi d'acquisition des compétences ne s'appuie pas sur un portefeuille (ou un « *book* »)
- L'absence d'une évaluation fiable tant des enseignements que de l'insertion professionnelle des étudiants n'a pas permis un diagnostic fin des difficultés.

Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation universitaire de qualité avec un ancrage solide au sein des milieux culturels et artistiques régionaux. Son attractivité est renforcée par sa vocation transdisciplinaire et sa volonté constante d'allier la pratique à la théorie, comme en témoigne la très nette augmentation des inscriptions pour les parcours AP et AS. Mais cet afflux est également difficile à concilier avec des moyens d'accueil et d'encadrement qui ne permettent pas d'assurer la réussite des étudiants.

Pour remédier au déséquilibre avec les moyens, une maîtrise des effectifs est souhaitable mais il faudrait aussi prévoir plusieurs recrutements (tant d'enseignants titulaires que de personnels administratifs).

Les dispositifs de remédiation déjà initiés en licence 1 devraient être développés et peut-être aussi les modalités d'enseignement et d'évaluation innovantes (comme les projets en groupe ou les *workshops* déjà expérimentés mais d'autres aussi peut-être, comme des classes inversées, des exercices oraux, des ateliers d'écriture, etc.)

Le développement de la mobilité internationale aussi serait stimulant.

Le dossier présente une analyse pertinente des raisons qui expliquent le taux d'abandon élevé en licence 1.

Les mesures préconisées pour pallier les difficultés rencontrées par les étudiants doivent être mises en œuvre rapidement, et s'accompagner de moyens humains, administratifs et financiers

De même, l'établissement doit se doter de moyens administratifs capables de mener des enquêtes précises sur la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants, afin de pouvoir orienter l'équipe enseignante dans ses choix pédagogiques et disciplinaires.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
LICENCE MENTION ARTS

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LI180013839-018468-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR des Arts à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

Nous prenons acte avec plaisir de la bonne qualité globale et du caractère innovant de nos formations de licence soulignées dans le rapport, les points plus nuancés qui y sont indiqués – et auxquels je réponds ci-dessous – étant en grande partie liés au manque de moyens en termes d'encadrement pédagogique et administratif que vous soulignez à plusieurs reprises. Nous espérons voir cette donnée prise en compte dans les années à venir.

Les aspects à modifier sont liés en particulier au décrochage de nos étudiants en L1 et au suivi insuffisant des étudiants. Concernant ledit décrochage, la prochaine accréditation comportant une L1 portail sera plus propice à une poursuite d'études sur les deux premiers semestres (et au-delà) en rendant possible un meilleur choix dans la continuation des études.

Sur le suivi des étudiants (« Les données sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études sont insuffisantes », p. 4), il semble nécessaire que l'UPJV mette à disposition de l'UFR des Arts un personnel qui sera chargé de cette mission, les personnels de l'UFR étant trop surchargés pour pouvoir le faire.

Concernant les stages et l'orientation professionnelle (p. 5), le PPP a été totalement revu dans la prochaine accréditation. Concernant la proposition faite de « réduire le nombre d'inscrits en licence 1 plutôt que de le voir augmenter (425 en 2014-2015 et 539 en 2015-2016) » (p. 4), si cette maîtrise est souhaitable, elle n'est toutefois pas possible. On ne peut en effet limiter l'accès à une licence, et les prévisions démographiques indiquent que la situation sera encore plus critique dans les prochaines années. On pourrait éventuellement penser à une analyse plus détaillée des moyennes des étudiants dans les disciplines artistiques.

Sur le suivi des compétences (p. 6), la mise en place d'un portefeuille de compétences est en cours de création.

Concernant l'intensification de la place de l'international (p. 5), celle-ci est souhaitée mais nous nous heurtons à la difficulté de trouver des partenaires dans les pays anglophones (sursollicités). Depuis quelques années, nous proposons une plus grande diversité de langues (italien, allemand, portugais), ce qui devrait encourager les étudiants à partir dans des pays non anglophones.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement, signalée p. 6, est désormais effective puisque le premier conseil de perfectionnement s'est tenu en novembre 2016, avec trois représentants du monde culturel, les trois directeurs de départements et des représentants des étudiants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université de Picardie Jules
Verne**



Mohammed BENLAHSEN